

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

EMPLOI DEVELOPPEMENT DURABLE (E2D)



BENEFICIAIRES

Peuvent être embauchées en ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, notamment :

- les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté,
- les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...),
- les demandeurs d'emploi de longue durée,
- les travailleurs reconnus handicapés.



DURÉE DU PARCOURS

Au minimum 4 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois maximum.

La durée hebdomadaire de travail du salarié varie entre 20 et 35 heures hebdomadaire.

Durée moyenne sur le chantier environ 9 mois



LIEUX

Lieux d'intervention : Agglomération Vichyssoise, sud Allier et Nord Puy de Dôme

Coordonnées du siège: 7 Chemin de la Prat 03700 Bellerive sur Allier

Tel :0470978660

Mail : e2e-asso@orange.fr



PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, le Conseil Départemental via les Espaces insertion emploi et autres prescripteurs habilités par l'arrêté du 21 septembre 2021*

[Lien vers l' Arrêté du 1er septembre 2021 fixant la liste des critères d'éligibilité des personnes à un parcours d'insertion par l'activité économique et des prescripteurs mentionnés à l'article L. 5132-3 du code du travail](#)



DESCRIPTION

Présentation :

Atelier Chantier d'Insertion, Association loi 1901 créée en 1993. Le siège social est situé à Bellerive sur Allier. E2D est géré par un Conseil d'Administration composé de bénévoles. Interface entre les prescripteurs sociaux, les partenaires économiques et les collectivités territoriales et locales, l'Association d'Utilité Sociale a montré sa vitalité et sa réactivité. Notre but est de permettre au plus grand nombre d'adultes, de jeunes, d'hommes et de femmes exclus ou en voie d'exclusion la possibilité de redonner un sens à leur vie au travers d'activités valorisantes. Notre activité auprès de personnes connaissant des difficultés d'accès à l'emploi ont permis à nombre d'entre elles de retrouver confiance en elles, une volonté de retrouver une place dans notre société et pour certaines d'obtenir un emploi stable. Notre rôle est d'analyser les raisons de l'échec et d'apporter la ou les solutions pour un retour à la vie active, l'insertion de ces personnes passe par la compétence d'une équipe pluridisciplinaire. Notre action s'appuie sur le travail : travail en collectif, valorisation de la personne, respect des conditions de travail, respect d'une qualité de travail, suivi et aide à l'accompagnement par des professionnels. Notre conventionnement est de 21 ETP.

Les activités proposées :

Collectes et transformation de pain invendu à destination de l'alimentation animale.

Collectes de textiles pour recyclage par le biais du RELAIS FRANCE

Collectes d'encombrants et ramassage des sapins pour recyclage prestation effectuée pour Vichy Communauté.

Collectes de carton pour recyclage.

Prestations de services (petits travaux espaces verts, maçonnerie, réfection peinture et intérieur)

L'accompagnement proposé :

Une Accompagnatrice Socio Professionnelle est à disposition des salariés 5 jours par semaine. Accueillir le salarié et mettre en place les conditions favorables à son intégration sur le chantier. Détecter et analyser les freins et les atouts du salarié dans son parcours d'insertion. Procéder à des entretiens réguliers pour le suivi des démarches professionnelles et personnelles. Aides et conseils pour les recherches d'immersions, de formations et d'emplois. Aides et conseils pour la création de CV, de lettre de motivation, de candidature. Préparation et simulation aux entretiens d'embauches. Divers ateliers, intervenants extérieurs, réunions collectives...

Lien vers le site internet de la structure : e2d-asso.com